

BILAN DE COMPETENCES

DUREE

16 à 24 heures réparties sur
3 à 16 semaines

DATES

Planification des séances à
la carte

LIEU

Chaumont
Langres
Saint-Dizier

COÛT

Financement employeur
(DIF, plan de formation
entreprise),
OPCA, OPACIF

PERSONNES À CONTACTER

Chaumont :

N. CUMERLATO
☎ 03.25.32.26.98

Langres :

V. MOYEMONT
☎ 03.25.87.02.51

Saint Dizier :

N. CUMERLATO
☎ 03.25.04.38.60

<http://www.poinfor.org>

OBJECTIFS

- ▶ Concevoir et planifier un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation

PRE-REQUIS

- ▶ Salarié en CDI justifiant de 5 ans d'expérience dont au moins 1 an dans la même entreprise
- ▶ Salarié en CDD justifiant de 24 mois d'expérience dans les 5 dernières années dont 4 dans les 12 derniers mois
- ▶ Demande écrite par le salarié à son employeur ou auprès de son OPCA

METHODE

Elle consiste à :

- ▶ Être accompagné de manière individuelle
- ▶ Être engagé dans une démarche volontaire de réflexion
- ▶ S'impliquer et être actif : C'est le bénéficiaire qui dresse l'inventaire de ses compétences et élabore son projet
- ▶ Accepter de travailler sur soi et de se remettre en question
- ▶ Communiquer : nouer une relation de confiance pour permettre une réelle guidance
- ▶ Une méthodologie de référence comprenant des exercices de réflexion, des tests psychotechniques et des évaluations de compétences

DEMARCHE ET CONTENU

- ▶ 3 phases jalonnent le bilan de compétences :
 - Phase Préliminaire : Analyse de besoin (engagement), Présentation de la démarche et des objectifs
 - Phase d'Investigation (analyse) : Bilan personnel et professionnel, Aptitudes, intérêts, motivations et Confrontation du (des) projet(s) face aux réalités du marché du travail
 - Phase Conclusion (Synthèse) : Formaliser le projet et le plan d'actions

EVALUATION

- ▶ Elaboration d'un projet réaliste et réalisable